

lorsqu'on a évoqué le problème qui se pose pour ceux d'entre nous qui sont chargés de la conduite de nos travaux. Quoi qu'il advienne du bill au comité, le Sénat doit revenir. Je ne vois pas comment cela sera possible avant la semaine suivante. Je puis me tromper, mais c'est ce que je pense en ce moment.

**L'honorable M. Langlois:** J'ajouterai, en plus de ce qu'a dit le leader du gouvernement, que le comité est autorisé à se réunir lorsque le Sénat ne siège pas. Cela s'est fait le 16 septembre, comme en fait foi la page 380 des *Procès-verbaux*. Le Sénat n'a donc pas à se réunir seulement pour la séance du comité.

**L'honorable M. Fournier (de Lanaudière):** Certains sénateurs étant absents, ils n'auront peut-être pas connaissance de la résolution qui vient d'être adoptée. Je propose donc à Votre Honneur, ou au leader du gouvernement, que tous les sénateurs soient avisés de la date à laquelle nous devons nous réunir.

**Son Honneur le Président:** C'est une excellente idée.

**L'honorable M. Fournier (de Lanaudière):** Merci.

**L'honorable M. Phillips:** Honorables sénateurs, au comité, sous le coup de la colère j'ai dit que je n'aurai jamais plus confiance dans la parole du leader du gouvernement. A la suite du scrutin et de la réunion du comité, je tiens à exprimer mes regrets et à lui dire que, bien au contraire, je lui ferai confiance à l'avenir. Au nom des membres de l'opposition et en mon nom propre, je lui souhaite ainsi qu'à tous ses collègues, une heureuse nouvelle année.

**L'honorable M. Martin:** Honorables sénateurs, je remercie vivement le sénateur Phillips. Je savais que ce qu'il avait dit à mon sujet n'était toujours que paroles lancées dans le feu du combat et ne reflétait pas sa pensée profonde. La chose nous arrive à tous. Je suis dans la vie publique depuis assez longtemps pour savoir qu'on reçoit souvent des fleurs non méritées et des critiques non méritées; on reçoit des fleurs méritées et des critiques qui le sont aussi. Si c'est le cas du leader du gouvernement au Sénat, je vous assure, avec toute la magnanimité dont je suis capable, que c'est le cas aussi de chacun de vous.

Au sénateur Fournier (de Lanaudière), je veux dire seulement que je signale aux sénateurs présents que tous les membres du comité permanent des banques et du commerce se réuniront jeudi prochain pour continuer leurs travaux et arrêter la durée de leurs débats. Aussitôt fait, Son Honneur le Président fera tenir un message à tous les sénateurs, où qu'ils soient, les priant de venir se joindre à ceux qui seront déjà ici pour que nous puissions accueillir les membres de l'autre endroit qui viendront ici assister à la sanction royale du bill en question. Les deux chambres devront être présentes et on verra à ce qu'elles y soient. Je sais que l'honorable sénateur Fournier, qui sait si bien se rendre utile et qui nous a si allégrement aidés dans nos travaux aujourd'hui sera l'un des premiers à se présenter ici.

J'aimerais dire au leader suppléant de l'opposition, ou plutôt aux deux leaders suppléants de l'opposition...

**L'honorable M. Phillips:** Voilà qui est beaucoup plus approprié.

**L'honorable M. Martin:** ... que nous, de ce côté-ci, leur souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 1972. Je désire également souhaiter à tous les sénateurs, quelle que soit leur allégeance politique, une année heureuse et fructueuse.

Je suis sûr que le Sénat a parfaitement raison d'être fier des travaux qu'il a effectués en 1971 et que, malgré les critiques dont il peut être la cible, lui qui fait partie intégrante du Parlement—car n'oublions pas qu'une critique du Sénat est également une critique contre le Parlement—nous poursuivrons notre tâche comme nous le jugerons bon.

[Français]

A chacun nos meilleurs vœux pour 1972 et, une fois de plus, à vous, monsieur l'Orateur, nos remerciements et nos meilleurs vœux.

[Traduction]

(Le Sénat s'ajourne au mercredi 16 février 1972, à 8 heures.)